

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-THÈCLE
MRC DE MÉKINAC

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle tenue le lundi 7 mai 2007, à 20 heures, sous la présidence du maire André C. Veillette.

Sont présents:

France Déry, conseillère
Alain Vallée, conseiller
Tommy Plamondon, conseiller
Jacques Tessier, conseiller
Daniel Allard, conseiller

Absent : André Lacombe, conseiller

Autres présences: Louis Paillé et Valérie Fiset

Rés. 2007-05-130 : Ouverture de la séance

Il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par France Déry et il est résolu unanimement d'ouvrir la séance à 20 h 00.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2007-05-131: Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Daniel Allard, appuyé par Tommy Plamondon et il est résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 2 avril 2007.
4. Correspondance
5. Comptes et état comparatif semestriel
6. Nomination du maire suppléant
7. Demande de la société Saint-Jean-Baptiste de Sainte-Thècle.

8.
 - a) Demande d'aide financière à la Ministre des Transports Julie Boulet chemin du Canton de le Jeune et les ponts.
 - b) Déterminer les travaux de voirie pour l'été 2007
 - c) Achat de balises
 - d) Achat d'un détecteur de métal
9. Réseau Biblio/assemblée annuelle 2007.
10. Comité du festival des pompiers de Sainte-Thècle/demande d'aide financière
11. Désignation cadastrale des zones a exclure de la zone agricole/proposition de Yvan l'heureux.
12. Demande de Diane Cossette concernant le dossier de Pauline Cossette.
13. Marcel Guimond & Fils/offre de calcium comme abat poussière pour les chemins de gravier.
14. Fournir et planter des fleurs dans les aménagements paysagers de la municipalité.
15. Avis de motion/modification du règlement sur le traitement des élus (projet de règlement 249-2007)
16. Rapport financier de l'OMH de Sainte-Thècle au 31 décembre 2006
17. Projet de compostage et achat de bacs.
18.
 - a) FQM/résolution relative à la réservation d'une somme de 1 000 \$ pour le traitement rapide des accidents en milieu de travail.
 - b) FQM/pour un changement de dates des journées de la culture
19. Adoption du règlement 250-2007 concernant la circulation des véhicules lourds sur le pont du chemin du lac du Jésuite au-dessus de la décharge du lac Traverse.
20. Congrès 2007 de l'ADMQ
21.
 - a) Emplois étudiants : surveillant de plage, préposé à l'entretien des parcs, animateur Parc Saint-Jean-Optimiste.
 - b) Réseau en loisirs/formation des animateurs
22. Inky Mark, député/appui au projet de loi C-417, loi sur le mur commémoratif des soldats et Casques bleus canadiens.
23. Promotion Sainte-Thècle
 - a. ouverture de la pêche hivernale sur le lac Croche
 - b. demande d'un local

24. Modification de l'article 3 du règlement 248-2007
25. Vacances de Louise Dumas
26.
 - a) Maison des jeunes (Internet occupe la ligne téléphonique)
 - b) France Duhamel installation d'un arrêt sur la rue Saint-Jacques
 - c) Ève Perron Girard demande d'aide financière compétition provincial
 - d) Gilles Périgny demande de don défi têtes rasées
 - e) Olivier Hudon demande de don défi têtes rasées
27. Adoption du Projet de règlement 251-2007/modification du règlement zonage 8-90
28. Questions de l'assistance
29. Affaires nouvelles :
 - a. _____
 - b. _____
30. Ajournement ou levée de la séance

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2007-05-132 : Adoption du procès-verbal des séances du mois d'avril 2007

Il est proposé par Daniel Allard, appuyé par Alain Vallée et il est résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 2 avril 2007, tel que rédigé.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Correspondance reçue en avril 2006

- **Ministère des Affaires municipales et des Régions**

Le Ministère désire inviter la municipalité à participer activement à la 19^e Semaine de la municipalité qui se déroulera du 3 au 9 juin 2007 sous le thème « Pour mieux vivre ensemble! ». Cette semaine rassemble les citoyens autour d'activités qui incitent à faire la fête, à bouger, mais aussi à s'engager pour une vie sociale et démocratique harmonieuse au sein de sa communauté. Les formulaires suivants sont joints à cette invitation : des exemplaires de la brochure sur la Semaine de la municipalité et le Mérite municipal, un formulaire de mise en candidature au Mérite municipal et des exemplaires de l'affiche promotionnelle à placer bien en vue.

Réception d'un communiqué en date du 25 avril 2007 intitulé « La semaine de la municipalité du 3 au 9 juin 2007 – Pour mieux vivre ensemble! » traitant de ce sujet et

rappelant que les municipalités ont jusqu'au 4 mai 2007 pour déposer les dossiers de candidatures pour le Mérite municipal.

Le Ministère est fier de s'associer à la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec (COMBEQ) pour nous présenter la nouvelle version, récemment mise à jour, du *Guide d'accueil, Inspecteur municipal : un rôle de premier plan* en nous transmettant ce guide.

Le Ministère nous transmet l'échéancier de remboursement préparé pour le refinancement du règlement 106-96 dans le cadre du Programme d'assainissement des eaux municipales.

Le Ministère a élaboré une « Norme d'échange des données du certificat de l'évaluateur » afin de contrer les problèmes découlant du manque d'uniformité des renseignements produits par les évaluateurs dans la tenue à jour des rôles d'évaluation.

- **Ministère du Conseil Exécutif – Secrétariat à la jeunesse**

Le Secrétariat nous informe du lancement du concours « Je prends ma place » qui veut récompenser la contribution des jeunes au développement de leur communauté, que ce soit par des activités individuelles ou de groupe. Au terme de ce concours, un jeune lauréat sera désigné dans chacun des territoires des forums jeunesse participants et des activités de reconnaissance seront tenues en l'honneur des gagnants qui auront la possibilité de participer à un stage en France d'environ une semaine.

- **Ministère des Ressources Naturelles et de la Faune**

Réception de la copie conforme de la lettre envoyée à l'Association des usagers du chemin Joseph-Saint-Amant les autorisant à procéder à la fermeture du chemin donnant accès au lac Fontaine entre le 31 mars 2007 et le 5 mai 2007 et à poser des panneaux aux endroits stratégiques pour avertir les utilisateurs de la fermeture temporaire du chemin pour la période de dégel.

- **AFEAS**

L'AFEAS soulignera le 3 avril 2007 la 7^e Journée du travail invisible, journée de sensibilisation pour rendre visible le travail non rémunéré des femmes au sein de la famille, auprès des enfants et des proches en perte d'autonomie, malades ou handicapés et demande notre soutien en signant la pétition en ligne disponible au <http://www.afeas.qc.ca/petitions/pour-les-parents-et-aidantes/>

- **Agence de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec**

L'Agence nous transmet la liste des premiers répondants qui ont complété leur certification. Messieurs Steve Leclair, Éric Marcotte et Tommy Plamondon ont répondu

aux exigences de la certification.

Réception du bulletin « La Nouvelle du PR », bulletin d'information des premiers répondants de la Mauricie et du Centre-du-Québec, d'avril 2007, traitant de la restructuration du dossier des premiers répondants qui fait entamer une période de recertification intensive qui s'échelonne du mois de mai jusqu'à la mi-juin. Les recertifications annuelles seront dorénavant d'une durée de 8 heures au lieu de 16. À cet effet, une liste à jour des coordonnées des premiers répondants doit leur être transmises avant le 20 avril 2007.

Réception du bulletin d'information « Info-Lettre Le Résolu », volume 2, numéro 7, daté du 10 avril 2007 et traitant du 75^e Congrès de l'ACFAS qui aura lieu du 7 au 11 mai prochain à l'Université du Québec à Trois-Rivières et où il y aura le premier colloque du programme en pratique de sage-femme et un colloque sur la place des CPE dans la société québécoise.

Réception du bulletin d'information « Info-Lettre Le Résolu », volume 2, numéro 8, daté du 23 avril 2007, traitant notamment de la première journée régionale sur la détresse psychologique chez les agriculteurs qui a eu lieu le vendredi 30 mars dernier afin de pouvoir mieux cerner la réalité et les enjeux du secteur agricole.

- **Animagerie**

L'Animagerie est une entreprise de service d'animation personnalisée qui offre des activités d'animation sous différents thèmes. Les animations sont préparées pour des groupes à partir de 20 participants.

- **Association des directeurs municipaux du Québec**

L'ADMQ nous transmet son rapport annuel 2006 en nous invitant à porter une attention particulière aux sections planification stratégique et activités de représentation qui résument les moments forts des derniers mois.

L'ADMQ désire nous informer que deux des formations les plus intéressantes seront offertes dans le cadre du Congrès 2007, soit la négociation d'une convention collective et son application et la comptabilité municipale. Ces formations seront offertes le 16 mai 2007 à l'hôtel Chéribourg.

Réception d'une invitation à l'assemblée générale annuelle des membres qui aura lieu le 17 mai 2007, à 16h, à l'hôtel Chéribourg à Orford, dans le cadre du Congrès annuel de l'ADMQ.

Réception du bulletin « Mini Scribe » volume 16, numéro 5 nous indiquant que les articles 176.4 C.M. et 105.4 L.C.V., qui prévoyaient le dépôt trimestriellement d'un état des revenus et dépenses de la municipalité ainsi que deux états comparatifs ont été modifiés par le projet de loi 21. À compter de l'exercice financier 2007, le directeur

général/secrétaire-trésorier doit uniquement déposer semestriellement, lors d'une séance du conseil, deux états comparatifs. Annexe « A »

Réception du bulletin « Membres en direct », d'avril 2007, volume 7, numéro 4, indiquant que l'ADMQ a obtenu une représentation au sein des cinq commissions permanentes de la FQM : finances, fiscalité et économie; aménagement du territoire, agriculture, environnement et ressources naturelles; sécurité publique et transports; développement communautaire social et culturel; énergie et ressources naturelles.

- **Association des gestionnaires municipaux du Québec**

L'association désire inviter les gestionnaires financiers de la municipalité à adhérer à leur association. L'association est présente sur différents comités et groupes de travail formés par le ministère des Affaires municipales et des Régions. Les informations sur l'association sont disponibles au www.agfmq.com

- **Association des propriétaires d'autobus du Québec**

Réception d'un communiqué intitulé « Bienvenue Québec 2007, en plein virage technologique – 22, 23 et 24 octobre 2007, Ville de Saguenay » Ce communiqué nous indique les prix d'inscription ainsi que les modalités. Bienvenue Québec est un rendez-vous privilégié d'informations, de rencontres, d'échanges et de développement des affaires pour toute l'industrie touristique québécoise.

- **Association pulmonaire du Québec**

L'Association désire sensibiliser le conseil municipal sur le fléau qu'est pour la santé l'Ambrosia (herbe à poux) pour que les municipalités légifèrent pour contrôler la prolifération de l'herbe à poux.

- **Atout Plus**

L'entreprise Atout Plus, fournisseur autorisé par la Croix-Rouge canadienne désire nous informer que des cours de 6 jours de premier répondant sont offerts par l'entreprise. Plus de plus amples renseignements, il est possible de consulter leur site web à l'adresse suivante www.atoutplus.com

- **Caisse Populaire de Sainte-Thècle – St-Adelphe**

Réception du bulletin d'information « Écho-Pop » nous invitant à la 5^e assemblée générale annuelle le 25 avril à la Salle Aubin. Le bulletin présente également les projets auxquelles la Caisse a contribué dans sa collectivité ainsi que les promotions en vigueur à la Caisse.

- **Centre financier aux entreprises Desjardins de Trois-Rivières**

Monsieur Tousignant désire nous informer qu'à partir du 1^{er} juin 2007, la municipalité aura accès aux images recto et verso de nos chèques par l'entremise du service AccèsD Affaires.

- **Centre de santé et de services sociaux de la Vallée-de-la-Batiscan**

Réception d'une invitation à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra le dimanche, 3 juin 2007, à 9h30, à la Cabane à sucre Maryanne K7, à St-Narcisse. Annexe « B »

- **Chevaliers de Colomb**

Les Chevaliers de Colomb de Sainte-Thècle désirent remercier les membres du conseil pour les 50 chaises qui leur ont été offertes gracieusement par la municipalité.

- **CLD Mékinac Annexe « C »**

Réception du bulletin « Nouvelles du CLD Mékinac » et traitant des efforts de la municipalité de Sainte-Thècle pour son développement et sa diversification dans quatre domaines distincts.

Réception du bulletin « Nouvelles du CLD Mékinac » d'avril 2007 traitant du forum régional pour le développement de Mékinac qui s'est tenu le 21 avril dernier et d'appel de candidatures pour le conseil d'administration du CLD Mékinac pour des postes d'administrateurs provenant des milieux des affaires, de l'économie sociale et de l'éducation.

Madame Julie Massicotte désire nous aviser qu'elle quittera son poste d'agente de communication au CLD Mékinac à compter du 15 mai 2007 et qu'elle remercie tous ses collaborateurs pour leur excellente collaboration.

- **Coalition Québécoise pour le contrôle du tabac**

La Coalition s'associe au groupe de santé canadiens pour lancer une campagne pan canadienne afin de réclamer aux gouvernements des mesures de lutte contre la contrebande et nous envoie un formulaire ainsi qu'un document de fond sur la contrebande de tabac en espérant que nous leur accorderons notre appui.

- **Commissaire au lobbyisme du Québec**

Réception du premier numéro du bulletin « L'infolettre du Commissaire au lobbyisme du Québec, édition Printemps 2007 » traitant entre autre de la réglementation de la pratique du lobbyisme sur au Québec et au fédéral.

- **Comité de Sécurité Publique MRC Mékinac**

Réception du compte-rendu de la réunion du comité qui a eu lieu le 30 mars 2007 à la salle de caucus de la MRC de Mékinac.

- **Comité territorial de développement social Mékinac**

Réception des pistes d'actions mobilisatrices divisées selon les orientations de la politique de développement social.

Réception d'un courriel voulant attirer notre attention sur un article paru dans le dernier numéro de la revue Développement social, à la page 75, parlant de la Fête des voisins.
<http://www.inspq.qc.ca/DeveloppementSocial/RevueDevSoc.asp?Page=R4>

- **Commission de protection du territoire agricole du Québec**

La CPTAQ désire nous informer que des rencontres auront lieu pour les dossiers de messieurs Tommy Trudel et Roch Desjardins le 3 mai 2007 aux bureaux de la CPTAQ à Québec.

- **Commission scolaire de l'Énergie**

Réception du bulletin d'information volume 3, numéro 1 traitant de service aux entreprises qui offre des formations sur mesure.

- **Conférence régionale des élus de la Mauricie**

Réception d'un communiqué en date du 18 avril 2007 intitulé « Programme de participation régionale à la mise en valeur des forêts – Appel de projets » et indiquant que la CRÉ de la Mauricie recevra des demandes d'aide financière dans le cadre de ce programme jusqu'au 1^{er} juin 2007. Ce programme vise à soutenir les intervenants et les organismes du milieu pour la planification des activités d'aménagement forestier et à soutenir les projets qui visent la vulgarisation en matière d'éducation forestière et le transfert technologique. Une enveloppe budgétaire de 630 000\$ est prévue pour cette année.

Réception d'un rappel en date du 17 avril 2007 intitulé « Consultations publiques sur le projet de Plan régional de développement intégré des ressources et du territoire de la Mauricie » indiquant que la CRÉ doit soumettre au ministre des Ressources naturelles et de la Faune ce plan et que les commentaires et les avis seront acceptés jusqu'au 8 mai 2007.

- **CSST**

Réception du bulletin spécial « Conformité des mutuelles de prévention » de mars 2007, volume 5, numéro 1, traitant des résultats de 2006 et faisant état de la situation en

présentant le portrait 2006-2007.

- **CTA Mékinac**

Réception d'une invitation à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra le jeudi 10 mai 2007 à 19h30 au local 210, de l'Association Part-Égale Normandie, au 301 rue St-Jacques à Sainte-Thècle. Annexe « D »

- **Curriculum vitae**

Jean-François Baril, 420 rue de l'Anse, Sainte-Thècle, recherche un poste journalier
Marilou Boivin, 271 Centenaire, Sainte-Thècle, recherche un emploi étudiant
Kim Bordeleau, 1911 chemin St-Pierre Sud, Sainte-Thècle, recherche un emploi étudiant
Joannie Cadotte, 300 rue Piché, Sainte-Thècle, recherche un emploi étudiant
Marie-Pier Cadotte, 300 rue Piché, Sainte-Thècle, recherche un emploi étudiant
Guylaine Groleau, 1821 St-Pierre Sud, Sainte-Thècle, recherche poste de brigadière
Vincent Lamarre, 2507 St-Pierre Nord, Sainte-Thècle, recherche un emploi étudiant
Véronique Marchand, 273 rue Saint-Jacques, Sainte-Thècle, recherche un emploi étudiant
Jeannot Lessard, 410 rue Notre-Dame, Sainte-Thècle, recherche un poste en conciergerie
Roger Létourneau, 10-6077 Émile-Nelligan, Montréal, recherche poste traitement d'eau
Jasmin Mongrain, 2347 chemin St-Michel, Sainte-Thècle, recherche un emploi étudiant
Vincent Moreau, 2073 rang St-Joseph, Sainte-Thècle, recherche un emploi étudiant
Jean-Noël Plamondon, 1970 St-Michel Sud, Sainte-Thècle, recherche un poste journalier
Philippe Samson, 1911 St-Pierre Sud, Sainte-Thècle, recherche un emploi étudiant
Gilles Thibodeau, 2020 St-Michel Sud, Sainte-Thècle, recherche un poste journalier
Kim Guindon Trudel, 230 rue St-Jacques, Sainte-Thècle, recherche un emploi étudiant
Laurence Vallée, 161 rue St-Amand, Sainte-Thècle, recherche un emploi étudiant
Nadia Vallée, 117 Carré Proteau, Sainte-Thècle, recherche un emploi étudiant

- **Équipements d'incendie Levasseur**

L'entreprise désire nous informer qu'il est temps d'effectuer les essais annuels prescrits par la norme CAN/ULC-S515-M88 pour les autopompes ainsi que les citernes et appareils d'élévation munis d'une pompe intégrée et par la norme CAN/ULC-S523-M91 pour les mini-pompes.

- **Équipements Sigma Inc.**

Les Équipements Sigma Inc. désire nous faire part de ses spéciaux qui seront en vigueur du 15 avril au 31 juillet 2007.

- **Fédération Canadienne des municipalités**

La FCM désire nous informer que la municipalité a jusqu'au 22 mai 2007 pour faire une demande de subvention au Fonds municipal vert pour financer une étude de faisabilité, un essai sur le terrain ou un plan de collectivité viable. Le FMV accordera des subventions

aux initiatives qui sont les plus bénéfiques sur le plan environnemental et qui se révéleront être les meilleurs exemples de leadership municipal en matière de développement durable.

- **Fédération des employées et employés de services publics inc. (CSN)**

Réception de la confirmation du dépôt de la convention collective signée le 3 avril 2007.

- **Fédération Québécoise des Municipalités Annexe « E »**

Réception d'un communiqué en date du 17 avril 2007 intitulé « Colloque sur le développement durable : une démarche originale et constructive des municipalités » indiquant que les délibérations de près de 200 intervenants municipaux et représentants gouvernementaux ont permis de dégager les grandes lignes à considérer en termes de responsabilités municipales liées au développement durable et que la Fédération est prête à poursuivre sa démarche d'accompagnement du monde municipal, en participant à l'établissement des éléments dans le cadre duquel les municipalités pourront agir en matière de développement durable.

Réception d'un communiqué en date du 18 avril 2007 intitulé « La FQM accueille avec ouverture la formation du nouveau Conseil des ministres » indiquant que la FQM félicite Nathalie Normandeau pour sa nomination à titre de vice-première ministre et se réjouit de la retrouver aux Affaires municipales et aux Régions, ce qui facilitera grandement les choses et permettra d'assurer la continuité des dossiers municipaux dont celui de la décentralisation.

Réception d'un communiqué en date du 26 avril 2007 intitulé « Commission itinérante de la FQM sur les cyanobactéries – Il y a urgence d'agir pour la sécurité des citoyens » indiquant que plus d'une centaine d'élus municipaux ont convenu de l'urgence d'agir pour contrer le phénomène grandissant des algues bleues dans les lacs du Québec.

La FQM désire nous informer qu'elle tiendra une commission itinérante intitulée « Cyanobactéries : des actions et des solutions! » le jeudi 26 avril 2007 à l'Hôtel Le Dauphin de Drummondville. Les objectifs de cette commission sont de faire le point sur les causes du phénomène des cyanobactéries, d'exposer la stratégie gouvernementale pour contrer la contamination de l'eau, d'identifier des actions préventives à mettre en place et d'expliquer comment gérer la situation d'urgence en cas de contamination.

Le service d'achat pour les municipalités désire nous présenter la firme Aquatech, firme spécialisée dans la fourniture de main d'œuvre en gestion et exploitation d'usines de traitement des eaux. La firme est en mesure de fournir à toutes les municipalités du Québec des services liés à l'exploitation d'ouvrages de production et de traitement de l'eau. La firme vient tout juste de signer une entente avec la FQM pour répondre aux besoins sans cesse croissants des municipalités dans le domaine de l'eau.

- **Femmes de Mékinac**

Femmes de Mékinac invite les femmes impliquées auprès d'instances décisionnelles, les femmes entrepreneures et aussi toutes les femmes intéressées à utiliser au maximum le potentiel de leur réseau de contact au Rendez-vous Inform'Elles qui fera découvrir les bienfaits d'intégrer le réseautage à son mode de vie. Ce Rendez-vous se tiendra le 11 avril 2007, de 17h à 19h au Restaurant Le Bourdais de Saint-Tite au coût de 12,25\$. Les réservations sont obligatoires avant le 5 avril au 289-2588.

Femmes de Mékinac désire nous informer que le centre de femmes est désormais fermé le vendredi, mais qu'il continue d'offrir les mêmes services de documentation, d'écoute, d'accompagnement et de soutien individuel, de référence, d'activités éducatives, de formation, d'actions collectives et de sensibilisation à la vie politique.

Réception d'un courriel d'information sur les activités à venir pour le mois de mai.

- **Forum Jeunesse Mauricie**

Réception d'un communiqué en date du 2 avril 2007 intitulé « Lancement du concours *Je prends ma place* – Pour une jeunesse engagée dans sa communauté » et traitant de ce concours conçu à l'intention des jeunes de 18 à 35 ans qui se démarquent dans leur communauté par leur engagement bénévole. Les informations sur le concours sont disponibles au www.jeunes.gouv.qc.ca/concours

- **Gants Laurentide Ltée**

Réception de la 4^e édition de leur catalogue général ainsi que de leur nouvelle brochure de gants introduits en 2006.

- **Gaz Métro**

La société désire nous informer qu'elle entreprendra sous peu des travaux de contrôle de la végétation dans les régions décrites dans les plans qu'elle joint à cet avis.

- **IMS Experts-Conseils**

Réception d'un communiqué en date du 24 avril 2007 intitulé « Première assemblée générale annuelle – IMS Experts-Conseils en mode acquisitions » indiquant que la société est passée, au cours de l'année 2006, d'une société privée à une société ouverte pour permettre d'assurer la croissance de l'entreprise.

- **Jean-Pierre Sauro**

Monsieur Sauro accuse réception de la résolution 2007-02-046 de la municipalité et désire remercier les membres du conseil d'avoir adopté cette mesure incitative pour la limitation de vitesse dans le chenal du lac Croche.

- **Lorman Education Services**

Réception d'une invitation au séminaire sur les aspects juridiques de la gestion de projet intitulé « L'exemple éolien au Québec qui aura lieu à Montréal, le 17 mai prochain. Il est possible de s'inscrire au www.lorman.com

- **MonsieurParty.com**

L'entreprise désire nous offrir ses services de location de jeux gonflables et autres ainsi que ses services d'animation. Ses prix et forfaits sont disponibles au www.monsieurparty.com

- **MRC Mékinac**

Réception du règlement 2007-146 décrétant le schéma d'aménagement et de développement révisé, de la résolution 07-03-53 par laquelle ce règlement a été adopté ainsi que le schéma d'aménagement et de développement révisé, version CD-ROM.

- **Municipalité de St-Adelphe**

Réception de la résolution 2007-04-74 indiquant que la municipalité de St-Adelphe sera heureuse de contribuer financièrement à la participation de Monsieur André Beaudoin au congrès des chefs en sécurité incendie.

- **Mutuelle des municipalités du Québec Annexe « F »**

Réception du bulletin annuel des membres nous fournissant des renseignements sur notre prime d'assurance, sur le nombre de sinistres rapportés, sur les indemnités versées par année au 31 décembre 2006 et sur les réserves pour indemnités anticipées ainsi que les frais de règlement des sinistres.

La MMQ désire inviter la municipalité à l'assemblée générale annuelle des membres qui aura lieu le 17 mai 2007 à l'hôtel Sheraton de Laval. Les présences doivent être confirmées avant le 3 mai 2007. L'avis de convocation et l'ordre du jour proposé, le projet de procès-verbal de l'assemblée du 10 mai 2006 et le formulaire d'inscription sont joints à cette invitation.

Réception du bulletin « Flash MMQ », volume 3, numéro 3 d'avril 2007 traitant de la protection valeur à neuf qui consiste au moindre du coût effectif du remplacement ou de la réparation d'un bien. Annexe « I »

- **Nature Sac**

L'entreprise Nature Sac désire nous offrir un produit facile à utiliser et économique qui contribuera à réduire le fardeau économique que représente la cueillette des déchets. Il

s'agit d'un kit de compostage domestique qui peut être utilisé par les citoyens. La fiche technique du produit nous est transmise.

- **Nella Distribution**

L'entreprise, spécialisée en traitement de l'eau, désire nous présenter son produit biologique spécifiquement formulé pour réduire l'accumulation des boues et optimiser la performance des usines de traitement des eaux usées. Elle peut nous offrir un estimé de la dégradation des boues prévue pour nos étangs aérés et des économies qui pourraient être réalisées lors de la vidange.

- **Normandin Beaudry**

Réception d'un courriel nous informant sur l'exposé sondage du Conseil des normes comptables touchant les avantages sociaux futurs.

Réception du bulletin d'information « La Manchette » indiquant qu'une formation spéciale sous le thème « Les employés du futur – préparez votre régime d'assurance collective dès maintenant » aura lieu le mardi 29 mai au Club St-James de Montréal et le lundi 4 juin, à l'Hôtel Germain des Prés, à Québec.

- **Pierre le magicien**

Pierre le magicien désire nous offrir ses services de spectacle de magie pour les enfants. Les informations sont disponibles sur son site web au www.pierrelemagicien.com

- **POPcliQ**

L'entreprise offre une gamme variée et complète de solutions clé en main pour les sites Internet et Extranet, offrant une programmation allant du contenu statique html au contenu dynamique ASP, PHP et javascript. L'entreprise offre également un logiciel de gestion de contenu de sites Internet qui permet d'effectuer les mises à jour avec une grande facilité.

- **Postes Canada**

Postes Canada nous transmet le livret contenant les informations pour soumettre la candidature d'une personne de notre collectivité qui serait digne de mériter un Prix communautaire de l'alphabétisation 2007 de Postes Canada, seul programme national de prix qui rend hommage aux réalisations des apprenant adultes et de ceux qui les ont aidés à apprendre à lire et à écrire. Des informations sont également disponibles au www.postescanada.ca/prixalphabetsation

- **Publications Canadiennes**

Les Publications Canadiennes désirent nous informer qu'ils offrent une édition révisée de l'Annuaire des subventions au Québec, contenant plus de 1 800 programmes d'aides et de

subventions provenant de divers paliers gouvernementaux et organismes.

- **Publications CCH ltée**

Les Publications CCH ltée désire nous informer du 5^e anniversaire de la publication « L'accès à l'information et la protection des renseignements personnels » qui donne droit à un rabais spécial si le volume est commandé avant le 30 avril 2007.

- **Québec municipal**

Réception d'une bulletin « En manchette » intitulé « Le colloque de la Fédération québécoise des municipalités sur le développement durable s'est conclu, hier, sur la volonté affirmée du monde municipal de relever le défi du développement rural » et indiquant que ce colloque est la première étape devant mener, à terme, à la rédaction d'une politique et s'inscrit dans la foulée de l'adoption de la Loi sur le développement durable du printemps 2006 qui obligera les municipalités à élaborer un plan d'action en matière de développement durable.

- **Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie**

Réception du bulletin de liaison « La Régie en bref – Mars 2007 » qui traite des éco-centres qui se rapprochent des citoyens, des résultats de la collecte porte à porte des matières recyclables de 2006 et du programme des redevances à l'élimination des déchets. Les informations sur ce programme sont disponibles au www.mddep.gouv.qc.ca/matières/redevance/programme.htm

La Régie nous transmet l'horaire prévu pour la vidange des boues de fosses septiques des municipalités membres de la compétence 4. Cet horaire nous indique que la vidange des fosses septiques des citoyens de la municipalité de Sainte-Thècle se fera entre le 31 août et le 27 septembre 2007.

Réception d'un communiqué en date du 2 mai 2007 et intitulé « Les éco-centres se rapprochent des citoyens » indiquant que la Régie est heureuse d'inviter les citoyens des municipalités membres à utiliser un nouveau service d'éco-centre mobile qui s'installe pour une journée dans un endroit central d'une municipalité hôte avec un camion et des contenants de type roll-off et où du personnel prend en charge les biens et les matières apportées par les citoyens.

- **Réseau Québécois de villes et villages en santé**

Réception d'un communiqué en date du 2 avril 2007 intitulé « Fête des voisins 2007 – La Fédération Québécoise des Municipalités et l'Union des municipalités du Québec seront de la partie » traitant de cette fête qui aura lieu le 2 juin 2007 et qui encourage les célébrations du bon voisinage. Les informations sont disponibles au www.rqvvs.qc.ca
Annexe « G »

- **Sécurité routière 2007**

L'Assemblée nationale a désigné 2007 l'Année de la sécurité routière au Québec. Cette année est axée sur la sensibilisation, la mobilisation et la responsabilisation de l'ensemble des citoyens ainsi que des partenaires pour trouver des solutions permanentes afin d'améliorer le bilan routier. En tant que propriétaire de véhicules lourds, on nous invite à contribuer à rendre nos routes plus sécuritaires en respectant le Code de la sécurité routière.

- **Services Québec**

Réception du bulletin « Le portail – Mauricie » daté du 1^{er} avril 2007 et traitant des différents services offerts par Services Québec, notamment en matière de changement d'adresse. Le site Internet de Services Québec est accessible au www.servicesquebec.gouv.qc.ca

Réception du bulletin « Le portail – Mauricie » daté du 1^{er} mai 2007 et traitant du Placement Étudiant du Québec. Les offres d'emploi sont disponibles au www.emploietudiant.qc.ca

- **Société Saint-Jean-Baptiste de la Mauricie**

La SSJB désire inviter tous les membres du conseil à la soirée conférence ayant pour thème « La préservation et la mise en valeur des boisés urbains et périurbains » qui se tiendra le mardi 15 mai 2007, de 19h à 21h, à la Salle Maurice-Pitre de Trois-Rivières. Annexe

- **St-Tite Réfrigération**

Monsieur Cossette désire nous annoncer qu'il réoriente sa carrière pour aller travailler pour une compagnie de Trois-Rivières et souhaite remercier la municipalité pour sa confiance et son encouragement durant ce 22 années envers St-Tite Réfrigération.

- **Technic Alarme**

Réception du certificat d'installation d'un système de sécurité à la caserne des pompiers et nous indiquant que celui-ci est maintenant en fonction et est relié par ligne digitale, à leur centrale de surveillance 24 heures.

- **TGV net Mauricie**

Monsieur Aurélien Mimeault nous informe que la FIQ organise un souper conférence sur le service 911 contrôlé par IP qui aura lieu le mercredi 18 avril 2007, à 21h00, au Restaurant Castel des Prés de Trois-Rivières au coût de 20\$ pour les membres et de 40\$ pour les non-membres.

- **Tourisme Mauricie**

Réception du bulletin « L'écho du tourisme », année 8, volume 2, d'avril 2007 indiquant les statistiques pour le mois de mars des demandes d'information touristique sur la Mauricie et nous présentant les brochures promotionnelles.

Réception d'une invitation à l'assemblée générale de Tourisme Mauricie qui aura lieu le 26 avril à l'Auberge Gouverneur de Shawinigan. Les présences doivent être confirmées avant le 23 avril 2007. L'ordre du jour nous est transmis avec le procès-verbal de l'assemblée de l'année passée.

- **Union des municipalités du Québec**

Réception d'un communiqué en date du 16 avril 2007 intitulé « Lancement du Guide des bonnes pratiques – Intégration visuelle des installations de branchement aux bâtiments résidentiels » indiquant qu'Hydro-Québec, en collaboration avec ses partenaires, lance ce guide s'adressant aux professionnels de la construction ou de la rénovation. Ce guide explore les avenues qui visent l'intégration optimale des installations de branchement telles que les compteurs, le mât de branchement et la canalisation métallique tout en respectant le caractère architectural et les particularités des bâtiments.

Réception d'un communiqué en date du 18 avril 2007 intitulé « L'UMQ félicite les membres du nouveau cabinet et se réjouit de la nomination de Mme Nathalie Normandeau » et indiquant que l'UMQ félicite Madame Normandeau pour sa nomination aux Affaires municipales et tient à lui assurer l'entière collaboration de l'UMQ qui aura plaisir à poursuivre leurs travaux avec elle.

- **Unité régionale de loisir et de sport de la Mauricie**

Réception du bulletin « Le Mensuel » d'avril 2007 indiquant qu'à la fin du mois de janvier, la CRÉ et l'URLSM ont signé un protocole d'entente pour la mise en place et la coordination des travaux de la Table de concertation sur les véhicules hors route.

- **Vélo Québec Association**

Réception du bulletin d'information « La Route Verte » indiquant que 90% de l'itinéraire sera atteint en 2007. L'approche de cet objectif marque également le début d'une autre étape : consolider, améliorer, mieux signaler, mettre pleinement en valeur les tronçons, région par région, et ouvrir littéralement la communication interrégionale.

Rés. 2007-05-133 : Dépôt de la correspondance

Il est proposé par Alain Vallée, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement d'autoriser le dépôt de la correspondance.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2007-05-134 : Approbation des comptes

Il est proposé par Alain Vallée, appuyé par Tommy Plamondon et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle adopte les comptes du mois d'avril 2007 au montant de 324 621.89 \$

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Dépôt de l'état comparatif semestriel

Le directeur général dépose les états comparatifs des revenus et dépenses réalisées au 30 avril 2007 et pour la réalisation prévue pour l'exercice financier.

Résolution 2007-05-135: Nomination du maire suppléant

Il est proposé par Alain Vallée, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle nomme Daniel Allard, conseiller au siège numéro 6,

- a) maire suppléant pour les six prochains mois.
- b) substitut du maire, en cas d'absence, pour participer aux assemblées de la M.R.C. de Mékinac.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2007-05-136 : Demande de la Société Saint-Jean-Baptiste de Sainte-Thècle

CONSIDÉRANT la demande de la Société Saint-Jean-Baptiste de Sainte-Thècle sollicitant la collaboration de la municipalité pour l'organisation et la réalisation de son programme d'activités pour la Fête nationale les 23 et 24 juin, entre autres, l'utilisation du stationnement arrière de l'hôtel de ville pour le feu de joie du 23 et la participation du service des incendies pour la protection des participants, l'utilisation du Parc Saint-Jean-Optimiste pour le dîner champêtre le 24 juin, la gratuité de la salle Aubin pour le souper communautaire du 24 juin;

CONSIDÉRANT que la résolution 97-01-29 autorise l'utilisation gratuite de la salle Aubin pour les activités organisées dans le cadre de la Fête nationale du 24 juin;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Daniel Allard, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle:

- a) autorise la Société Saint-Jean-Baptiste de Sainte-Thècle à utiliser gratuitement la Salle Aubin, la cour de l'hôtel de ville et le parc Saint-Jean pour les activités organisées dans le cadre de la Fête nationale du 24 juin 2007.

- b) autorise la Société Saint-Jean-Baptiste de Sainte-Thècle à faire un feu de joie dans la cour arrière de l'hôtel de ville, conditionnellement à ce que le chef pompier en soit informé afin que le service des incendies assure la sécurité des participants pendant toute la durée de l'activité.
- c) accepte de confectionner le feu de joie.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2007-05-137 : Demande d'aide financière à la Ministre des Transports

CONSIDÉRANT que la municipalité a investi au fil des ans pour améliorer la fondation du chemin du Canton-de-le-Jeune;

CONSIDÉRANT que la surface gravelée de ce chemin, surtout dans la cote, demande beaucoup d'entretien et de nivelage;

CONSIDÉRANT que la surface gravelée de ce chemin entraîne des inconvénients à l'environnement lors du passage de véhicules en soulevant la poussière;

CONSIDÉRANT que ce chemin dessert plus d'une centaine de chalets et résidences ainsi que plusieurs lots boisés;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal désire solutionner, de façon durable, les problèmes de poussière et de nivelage dudit chemin;

CONSIDÉRANT que l'application de pierre concassé «0-20mm» et d'un traitement de surface double sur une longueur de 1300 mètres amélioreraient grandement l'état de ce chemin;

CONSIDÉRANT que les travaux décrits précédemment sont estimés à 52 053.40 \$

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Tommy Plamondon, appuyé par France Déry et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle adresse une demande d'aide financière à la Ministre des Transports, Madame Julie Boulet pour l'amélioration de la surface du chemin du Canton-de-le-Jeune.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2007-05-138 : Demande d'aide financière à la Ministre des Transports pour la réfection des ponts

CONSIDÉRANT que le service inventaire et plan du Ministère des Transport nous a transmis les inspections des structures de compétence municipale pour les ponts de notre territoire ;

CONSIDÉRANT que le service inventaire et plan du Ministère des Transport a décelé des déficiences sur les ponts et nous informe que certaines défauts devraient être corrigés à court terme pour assurer la sécurité des usagers ou pour conserver l'intégrité de la structure de différents ponts ;

CONSIDÉRANT que la municipalité de Sainte-Thècle désire réparer quelques ponts cette année afin de préserver l'état de leur structure;

CONSIDÉRANT que le coût des travaux de réparation de six (6) ponts sur notre territoire est estimé à 61 561.00 \$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Daniel Allard, appuyé par Tommy Plamondon et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle demande une aide financière à la Ministre des Transports Julie Boulet pour l'amélioration de divers ponts dans la municipalité de Sainte-Thècle soit :

- La réparation du pont du Chemin Saint-Michel nord (décharge du lac Croche).
- La réparation du pont de la route Charest (Rivière Pierre-Paul).
- La réparation du ponceau du chemin Saint-Joseph (Ruisseau Archange).
- La réparation du pont du chemin Saint-Joseph (Rivières des Envies).
- La réparation du pont du chemin du Canton-de-le-Jeune (Ruisseau Chnabail).
- La réparation du pont du chemin du lac Aylwin (décharge du lac des Jésuites)

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2007-05-139 : Déterminer les travaux de voirie pour l'été 2007.

CONSIDÉRANT que les prévisions budgétaires pour les travaux de voirie sont d'un montant de \$ 235 000.00 pour l'année financière 2007;

CONSIDÉRANT les travaux d'entretien et les salaires pour la voirie en 2007 seront de l'ordre de \$ 98 500.00;

CONSIDÉRANT la résolution 2007-05-137 demandant à la Ministre des Transports une aide financière pour réaliser des travaux de voirie dans le chemin du Canton-de-le-Jeune pour un montant de \$ 52 053.40;

CONSIDÉRANT la résolution 2007-05-138 demandant à la Ministre des Transports une aide financière pour réaliser des travaux de réparation de pont dans la Municipalité de Sainte-Thècle pour un montant de \$ 61 561.00;

CONSIDÉRANT les dépenses de voirie pour les réparations d'asphalte dans diverses rues sont d'un montant de \$ 20 000.00;

CONSIDÉRANT qu'il reste un solde aux prévisions budgétaires pour la voirie de \$ 2 885.60 **plus le montant de l'aide financière** que nous accordera la Ministre des Transport ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par France Déry et il est résolu unanimement que le conseil municipal de Sainte-Thècle effectue les travaux de voirie suivant pour l'année 2007:

1. Chemin Saint-Michel Nord : creuser le fossé sur 600 mètres et installer 3 ponceaux à partir de la carrière de Georges Paquin et Fils jusqu'au numéro civique 2751 : \$ 6 820.00
2. Chemin Saint-Michel Sud ; changer le ponceau du chemin face au numéro civique 1940 : \$ 3 600.00

Le tout pour un grand total des dépenses de voirie de \$ 10 420.00 excluant le salaire des employés.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2007-05-140 : Achat de balises

CONSIDÉRANT que l'inspecteur municipal demande de faire l'achat de 12 balises pour la circulation lors de travaux dans diverses rues ou chemins de la municipalité;

CONSIDÉRANT l'offre de SignoPlus au coût de 112.00\$ pour chaque balise;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Daniel Allard, appuyé par France Déry et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle achète 6 balises TRV-7, blanc H1, orange diamant avec stabilisateur de SignoPlus au coût de 112.00 chacun plus taxes.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2007-05-141: Achat d'un détecteur de métal

CONSIDÉRANT les deux offres pour l'achat d'un détecteur de métal soit;

| | |
|---------|-----------------------|
| Bélitec | 850.00 \$ plus taxes |
| Emco | 1050.00 \$ plus taxes |

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Alain Vallée, appuyé par Tommy Plamondon_ et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle achète un détecteur de métal de marque CST Magna-Track modèle MT200 incluant le boîtier souple de Bélitec au coût de 850.00 chacune plus taxes.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2007-05-142 : Réseau Biblio/assemblée annuelle 2007.

CONSIDÉRANT la convocation du Réseau Biblio du Centre-du-Québec, de Lanaudière et de la Mauricie à leur assemblée annuelle;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par Alain Vallée, appuyé par Daniel Allard et il est résolu unanimement que le conseil municipal de Sainte-Thècle autorise France Déry à assister à l'assemblée annuelle du Réseau Biblio du Centre-du-Québec, de Lanaudière et de la Mauricie à Trois-Rivières le vendredi 1 juin 2007. Ses dépenses seront remboursées par la municipalité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2007-05-143: Festival des pompiers/Demandes d'aide matérielle et financière

CONSIDÉRANT les demandes d'aide matérielle et financière formulées par André Beaudoin, président du Comité du festival des pompiers de Sainte-Thècle, édition 2007, en date du 21 novembre 2006;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Daniel Allard, appuyé par Tommy Plamondon et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle:

- a) Accorde une aide financière de mille cinq cents dollars (1 500 \$).
- b) Autorise l'utilisation du Centre de loisirs Éric Bédard et des véhicules de la municipalité, défraie les dépenses relatives à la fourniture de l'électricité, de la papeterie ainsi que le service téléphonique, et s'engage à couvrir les dépenses concernant l'assurance responsabilité.
- c) Durant les activités du festival des pompiers, les véhicules et les équipements fournis par la municipalité seront sous la supervision de l'inspecteur municipal, Jean-Yves Piché.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2007-05-144: Mandat à la MRC de Mékinac/désignations cadastrales des zones à exclure de la zone agricole

CONSIDÉRANT que la municipalité de Sainte-Thècle a demandé à la CPTAQ d'exclure de la zone agricole une partie de terrain dans la municipalité et que la CPTAQ a accordé cette exclusion en date du 21 février 2007 pour notre dossier 347105;

CONSIDÉRANT que comme le prévoit la Loi, une désignation cadastrale, préparée par un arpenteur géomètre, doit être transmise à la CPTAQ dans les 24 mois;

CONSIDÉRANT que Louis Filteau de la MRC de Mékinac a demandé des soumissions pour effectuer cette désignation cadastrale à deux arpenteurs géomètres;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Daniel Allard, appuyé par France Déry et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle autorise Louis Filteau de la MRC de Mékinac à faire exécuter les travaux de désignation cadastrale exigée par la CPTAQ pour exclusion de la zone agricole une partie du territoire de Sainte-Thècle par Yvan l'Heureux, arpenteur géomètre au coût de 1 500.00 \$. Le coût de l'arpentage sera défrayé par la Municipalité de Sainte-Thècle.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2007-05-145 : Demande de Diane Cossette concernant le dossier de Pauline Cossette

CONSIDÉRANT la demande de Diane Cossette de prolonger d'un an le délai pour rendre habitable la résidence de sa mère;

CONSIDÉRANT que lors de la visite de la maison de Madame Pauline Cossette, l'inspecteur municipal a constaté que le ménage a été fait dans la cuisine, le salon et la chambre de bain;

CONSIDÉRANT que le danger pour la propagation d'incendie est amoindri;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Tommy Plamondon, appuyé par Daniel Allard et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle accorde un délai d'un (1) an à Madame Pauline Cossette pour exécuter les travaux de réparation de la galerie, rendre salubre le sous-sol, ramasser ce qui reste dans la cour et démolir un bâtiment pour sa propriété du 2121 chemin Saint-Joseph à Sainte-Thècle.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2007-05-146 : Marcel Guimond & Fils/offre de calcium comme abat poussière pour les chemins de gravier

CONSIDÉRANT l'offre de Marcel Guimond & Fils Inc. pour la fourniture et l'épandage de chlorure de calcium pour nos chemins en gravier;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Alain Vallée et résolu unanimement que le conseil municipal de Sainte-Thècle accepte l'offre de Marcel Guimond & Fils Inc. pour la fourniture et l'épandage de six (6) tonnes de chlorure de calcium sur les chemins de gravier de la Municipalité de Sainte-Thècle au prix de 550.00 la tonne métrique.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2007-05-147: Fournir et planter des fleurs dans les aménagements paysagers de la municipalité

CONSIDÉRANT que le conseil municipal fera exécuter certains travaux par ses

employés comme l'entretien et l'arrosage des aménagements paysagers de la municipalité;

CONSIDÉRANT que le conseil désire faire l'achat de fleurs annuelles de couleurs variées pour mettre dans ses aménagements paysagers;

CONSIDÉRANT que Centre Jardin Multi fleur est un producteur de fleurs en serre de Sainte-Thècle;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Daniel Allard, appuyé par France Déry et résolu unanimement que le conseil municipal de Sainte-Thècle demande à l'entreprise Centre Jardin Multi Fleur de fournir, planter des fleurs annuelles ainsi que mettre les engrais nécessaires à leurs croissances et ce pour les endroits suivants :

- Dans les plates-bandes de l'Hôtel de Ville au 301, rue Saint-Jacques Sainte-Thècle
- Dans la plate-bande de la Coopération Solidarité Santé de Sainte-Thècle au 115 rue Lacordaire, Sainte-Thècle
- Dans les plates-bandes et les bacs à fleurs de la Promenade Lacordaire
- Dans la plate-bande à l'intersection des rue Notre-Dame et Saint-Jacques
- Dans la plate-bande à la Caserne au 250 rue Saint-Gabriel, Sainte-Thècle

Le tout au coût de l'an 2006 soit la somme de 1 475.00 plus les taxes.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Avis de Motion

Alain Vallée donne avis de la présentation d'un règlement pour modifier le règlement «Concernant le traitement des élus» et dépose un projet de règlement.

Rés. 2007-05-148 : Rapport financier de l'OMH de Sainte-Thècle au 31 décembre 2006

Il est proposé par Alain Vallée, appuyé par Daniel Allard et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle approuve les états financiers 2006 de l'Office Municipal d'Habitation de Sainte-Thècle tel qu'ils ont été présentés par Dessureault, Lemire, Désaulniers, Drolet, Gélinas & Lanouette, comptables agréés. Les revenus totalisent 72 343 \$ tandis que les dépenses s'élèvent à 108 311 \$ d'où un déficit total de 35 968 \$. La Société d'Habitation du Québec rembourse 90% de ce montant, ce qui représente une somme de 32 370 \$, et la Municipalité de Sainte-Thècle le solde de 10%, soit 3 597 \$.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2007-05-149 : Projet de compostage achat de bacs

CONSIDÉRANT que la municipalité devra dans un avenir rapproché inciter sa

population à composter certains déchets ;

CONSIDÉRANT que la RGMRM et la MRC de Mékinac priorise le compostage dans notre MRC ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par France Déry, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle autorise des dépenses de 500.00 \$ pour l'achat de bacs de compostage, la promotion du compostage et l'essai par des personnes de la municipalité de ces bacs.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2007-05-150 : RÉSOLUTION RELATIVE À LA RÉSERVATION D'UNE SOMME DE 1 000 \$ POUR LE TRAITEMENT RAPIDE DES ACCIDENTS EN MILIEU DE TRAVAIL

CONSIDÉRANT notre participation à la Mutuelle de prévention en santé et en sécurité au travail du Groupe AST, initiée par la FQM;

CONSIDÉRANT QU'à titre de participant à cette Mutuelle de prévention, nous favorisons le retour au travail des salariés de notre municipalité victimes de lésions professionnelles, notamment par des mesures d'assignation temporaire;

CONSIDÉRANT QU'à titre de participant à cette Mutuelle de prévention, nous gérons de manière responsable les dossiers de lésions professionnelles; par exemple, en ayant recours à l'évaluation médicale;

CONSIDÉRANT QU'à titre de participant à cette Mutuelle de prévention, nous favorisons le maintien du lien d'emploi des travailleurs victimes de lésions professionnelles en leur proposant un emploi qui leur est accessible lorsque le retour à l'emploi habituel s'avère impossible;

CONSIDÉRANT QU'à titre de participant à cette Mutuelle de prévention, nous collaborons avec le gestionnaire désigné par la Mutuelle de prévention de façon proactive en:

déclarant rapidement au gestionnaire de la Mutuelle de prévention tout évènement donnant ouverture à un dossier de lésion professionnelle chez nos salariés ou nos bénévoles;

· répondant rapidement à toute demande d'information formulée par le gestionnaire de la Mutuelle de prévention;

autorisant rapidement l'allocation des sommes requises à l'accomplissement d'actes nécessaires à la défense des intérêts de l'ensemble des membres de la mutuelle de prévention.

CONSIDÉRANT QUE l'obligation de soumettre à notre conseil toute demande

d'allocation de sommes pour la défense des intérêts de la Mutuelle de prévention rend souvent difficile l'accomplissement de nos engagements dans un délai acceptable et occasionne aussi des frais supplémentaires;

CONSIDÉRANT QUE la personne responsable de la gestion des lésions professionnelles dans notre municipalité devrait pouvoir disposer, lorsque le dossier le justifie, d'un montant n'excédant pas 1 000 \$ sans avoir obtenu l'autorisation du conseil;

IL EST PROPOSÉ PAR Alain Vallée, ET APPUYÉ PAR Tommy Plamondon et il est résolu unanimement par la municipalité de Sainte-Thècle

D'allouer une somme de 1 000 \$ pouvant être engagée sans autre approbation du conseil et sur décision de la personne responsable de la gestion des lésions professionnelles dans notre municipalité afin de respecter nos engagements envers la Mutuelle de prévention en santé et sécurité au travail et en faciliter la gestion,

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2007-05-151 : RÉSOLUTION POUR UN CHANGEMENT DE DATES DES JOURNÉES DE LA CULTURE

ATTENDU QUE les assises annuelles de la Fédération Québécoise des Municipalités (FQM) et les Journées de la culture suscitent un vif intérêt de la part des représentants municipaux;

ATTENDU QUE depuis plus de 60 ans, la FQM tient ses assises annuelles lors de la dernière fin de semaine de septembre. L'édition 2007 se tiendra les 27, 28 et 29 septembre;

ATTENDU QUE quelque 3000 participants sont attendus à ce grand rassemblement municipal et qu'il est opportun de permettre à l'ensemble des quelque 920 municipalités (80 % des municipalités du Québec) et 87 MRC représentées par la FQM de participer à leurs assises annuelles sans compromettre leur participation aux Journées de la culture;

ATTENDU QUE la FQM a déjà entrepris des démarches l'automne dernier pour que soient modifiées les dates des Journées de la culture (voir lettre ci-jointe adressée à l'ex-ministre de la Culture et des Communications M^{me} Line Beauchamp);

ATTENDU QUE la FQM a reçu des résolutions de la part de ses membres visant à faire modifier les dates des Journées de la culture afin de leur permettre de participer à leurs assises annuelles;

IL EST PROPOSÉ PAR Daniel Allard, ET APPUYÉ PAR Tommy Plamondon et il est résolu unanimement par la Municipalité de Sainte-Thècle :

QUE les Journées de la culture soient proclamées à des dates autres que celles des assises

annuelles de la FQM et donc de favoriser une participation plus élargie aux deux événements;

D'APPUYER la Fédération Québécoise des Municipalités dans ses démarches à cet effet;

QUE copie soit transmise au cabinet du premier ministre (Édifice Honoré-Mercier, 835, boulevard René-Lévesque Est, 3^e étage Québec (Québec) G1A 1B4), au bureau de la ministre de la Culture et des Communications et de la Condition féminine (225, Grande Allée Est, Édifice Guy-Frégault, Bloc A, 1^{er} étage, Québec (Québec) G1R 5G5), à la ministre des Affaires municipales et des Régions (Édifice Jean-Baptiste-De La Salle, 10, rue Pierre-Olivier-Chauveau, Aile Chauveau, 4^e étage, Québec (Québec) G1R 4J3) ainsi qu'à la FQM.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-THÈCLE
MRC DE MÉKINAC

RÈGLEMENT NUMÉRO 250-2007

RÈGLEMENT CONCERNANT LA CIRCULATION DE VÉHICULES LOURDS SUR LE PONT DU CHEMIN DU LAC-DU-JÉSUIE AU-DESSUS DE LA DÉCHARGE DU LAC TRAVERSE

ATTENDU QU'il est nécessaire de régler la circulation des véhicules lourds sur l'infrastructure du pont dont l'entretien est à la charge de la municipalité afin d'assurer la sécurité des citoyens et la protection des structures;

ATTENDU QUE l'article 291 du Code de la sécurité routière (LR.Q., c. C-24.2) permet à la municipalité d'exercer le pouvoir de restreindre ou d'interdire par règlement la circulation des véhicules lourds sur un pont ou sur un viaduc dont la masse excède les limites maximales autorisées pour la circulation sur cette infrastructure;

ATTENDU QU'un avis de motion a été dûment donné à cet effet par le conseiller Tommy Plamondon lors de la séance générale tenue le lundi 2 avril 2007;

Résolution : 2007-05-152 :

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Tommy Plamondon, appuyé par France Déry et il est résolu unanimement qu'il est par le présent règlement, ordonné et statué ce qui suit:

1. Dans le présent règlement, on entend par:

« véhicule lourd »: un véhicule routier ou un ensemble de véhicule routier, au sens du Code de la sécurité routière, dont la masse nette est supérieure à 3 000 kg;

La circulation d'un véhicule lourd est interdite lorsque sa masse totale en charge excède les limites de charge autorisées sur le pont ou le viaduc tels que décrits à l'annexe A, sauf si le véhicule lourd est utilisé en vertu d'un permis spécial autorisant expressément l'accès au chemin avec ce véhicule.

La circulation d'un véhicule lourd dont la charge à l'essieu ou la masse totale en charge excède les limites prévues au Règlement sur les normes de charges et de dimensions applicables aux véhicules routiers et aux ensembles de véhicules lourds (Décret 1299-91 du 18 septembre 1991) est interdite sur le pont ou le viaduc tels que décrits à l'annexe A, sauf si le véhicule routier est autorisé à y circuler en vertu d'un permis spécial de classe 6 délivré conformément au Règlement sur le permis spécial de circulation (Décret 1444-90 du 3 octobre 1990) ou d'un permis spécial visé à l'article 633 du Code de la sécurité routière.

4. Ces interdictions sont indiquées au moyen de la signalisation prévue au Règlement sur la signalisation routière (A.M. du 15 juin 1999).

5. Quiconque contrevient à l'article 2 commet une infraction et est passible d'une amende prévue à l'article 315.2 du Code de la sécurité routière.

6. Quiconque contrevient à l'article 3 commet une infraction et est passible d'une amende prévue au paragraphe 6^o de l'article 517.1 du Code de la sécurité routière.

7. Le présent règlement entrera en vigueur dès qu'il aura reçu l'approbation du ministre des Transports conformément aux dispositions des articles 291 et 627 du Code de la sécurité routière.

Maire

Secrétaire-Trésorier

Rés. 2007-05-153 : Association des directeurs municipaux du Québec/Congrès annuel

Il est proposé par Daniel Allard, appuyé par Tommy Plamondon et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle autorise Valérie Fiset à participer au congrès annuel de l'Association des directeurs municipaux du Québec qui se tiendra les 16, 17 et 18 mai 2007 à Magog. Attendu que les frais d'inscription, de séjour et de transport seront assumés par la municipalité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2007-05-154 : Engagement d'un surveillant sauveteur pour la plage du parc Saint-Jean-Optimiste

Il est proposé par Tommy Plamondon, appuyé par Alain Vallée et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle engage Jocelyn Boisvert

comme surveillant sauveteur pour la plage du parc Saint-Jean-Optimiste aux conditions suivantes :

- Son salaire sera de 15.00 \$ l'heure
- Son horaire de travail sera du dimanche au samedi de 11h00 à 17h00 pour 42 heures par semaine du 20 juin au 12 août 2007.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2007-05-155 : Emplois étudiants : préposé à l'entretien des parcs, animateur Parc Saint-Jean-Optimiste, recenseur pour les chiens et aide au bureau municipal

Il est proposé par Daniel Allard, appuyé par Alain Vallée et résolu unanimement que le conseil municipal de Sainte-Thècle engagera des étudiants durant l'été 2007 pour les postes suivants : 2 préposés à l'entretien des parcs, 3 animateurs au parc Saint-Jean-Optimiste, 2 préposés au recensement des chiens et un aide pour le bureau municipal. Le comité de sélection fera passer des entrevues aux étudiants ayant envoyés leur curriculum vitae à la municipalité avant le 18 mai 2007 et recommandera des étudiants au conseil municipal pour occuper les postes disponibles pour l'été 2007.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2007-05-156 : Réseau en loisirs/formation des animateurs

Il est proposé par Alain Vallée, appuyé par Jacques Tessier et résolu unanimement que le conseil municipal de Sainte-Thècle envoie les 3 animateurs qui auront été sélectionnés pour faire l'animation au parc Saint-Jean-Optimiste durant la saison estivale à la formation donnée par Réseau en loisirs Mékinac.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2007-05-157 : Projet de loi C-417, loi portant création d'un mur commémoratif des soldats et Casques bleus tombés au champ d'honneur

ATTENDU QUE le Canada n'a pas encore rendu hommage adéquatement, dans un lieu convenable et accessible au public en tout temps, aux NOMS de TOUS les SOLDATS TOMBÉS au CHAMP D'HONNEUR dans des missions de guerre et de maintien de la paix;

ATTENDU QUE plus de 115 000 soldats sont enterrés dans soixante-trois pays et des centaines de cimetières;

ATTENDU QUE leurs restes, selon la loi, ne peuvent être rapatriés au Canada;

ATTENDU QUE nous devons créer un sanctuaire national convenable pour nos

soldats tombés au champ d'honneur;

ET ATTENDU QUE nous pourrions montrer notre gratitude et notre respect pour leur sacrifice en leur rendant un hommage adéquat;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Daniel Allard, appuyé par France Déry et il est résolu que le Conseil de la Municipalité Sainte-Thècle demande que le gouvernement du Canada adopte le projet de loi d'initiative parlementaire C-417, Loi portant création d'un mur commémoratif des soldats et Casques bleus tombés au champ d'honneur.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Pêche hivernale sur le lac Croche à Sainte-Thècle

Ce sujet est remis à une séance ultérieure.

Promotion Sainte-Thècle demande d'un local

Promotion Ste-Thècle Inc. dispose déjà d'un bureau au-dessus des bureaux municipaux. Le conseil fera vider le local où il y a les instruments de musique au coté de celui de Promotion Ste-Thècle Inc. de l'Hôtel de Ville près de la salle des caucus et cette association pourra entreposer leur équipement dans ce local.

Rés. 2007-05-158 : Modification de l'article 3 du règlement 248-2007

CONSIDÉRANT que l'article 3 du règlement 248-2007 doit être modifié pour ajouter des documents en annexe ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Tommy Plamondon, appuyé par Daniel Allard et résolu unanimement que le conseil municipal de Sainte-Thècle modifie l'article 3 du règlement 248-2007 pour y ajouter les items suivants :

- l'annexe au guide de performance émis par la Société Habitation du Québec et avril 2004
- la gestion financière du programme du 7 janvier 2004.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2007-05-159 : Vacances de Louise Dumas, concierge

ATTENDU que la concierge Louise Dumas de l'Hôtel de Ville demande ses vacances du 3 septembre au 16 septembre 2007;

ATTENDU que la municipalité devra remplacer Louise Dumas lors de ces vacances ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par France Déry, appuyé par Tommy Plamondon et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle

- accepte la période de vacance demandée par Louise Dumas, concierge, soit du 3 au 16 septembre 2007.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Le conseil municipal affichera un poste pour remplacer Louise Dumas, concierge durant ces vacances et autres.

Maison des jeunes/internet

Ce sujet est remis à une séance ultérieure et une évaluation sera effectuée concernant ce dossier.

Demande de France Duhamel/mettre un arrêt obligatoire sur la rue Saint-Jacques

Le conseil prendra des informations auprès du Ministère des Transport concernant ce point et ce point est donc reporté à une séance ultérieure.

Rés. 2007-05-160 : Demande d'aide financière de Ève Perron Girard

ATTENDU que Ève Perron Girard de Sainte-Thècle a gagné la troisième position au cheval (au saut) lors d'une compétition scolaire régional;

ATTENDU qu'en gagnant cette médaille de bronze, elle s'est classée pour la compétition provinciale qui aura lieu les 4-5-6- mai à Louiseville ;

ATTENDU que les frais d'inscription à cette compétition sont de 100. \$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Daniel Allard, appuyé par Alain Vallée et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle accorde une aide financière de 25.\$ à Ève Perron Girard pour sa participation à la compétition provinciale de gymnastique (au cheval) de Louiseville.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Demande d'aide financière de Gilles Périgny et de Olivier Hudon pour le défi têtes rasées

Le conseil ne verse pas d'aide financière à ces deux demandes puisque que la population contribue à cette activité. Le conseil demande d'annoncer cette activité dans le bulletin municipal.

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-THÈCLE
MRC DE MÉKINAC

PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT 251-2007 : MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 8-90 POUR INCLURE DES DISPOSITIONS PERMETTANT UNE RÉSIDENCE DANS LA ZONE INDUSTRIELLE 90

ATTENDU que la municipalité de Sainte-Thècle désire permettre la construction ou transformation d'un bâtiment en résidence dans les zones industrielle 90;

ATTENDU qu'un avis de présentation du présent règlement a été donné à la session ordinaire du 2 avril 2007 ;

Rés. 2007-05-161 :

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Alain Vallée, appuyé par Daniel Allard et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle adopte le premier projet pour ajouter à la zone industrielle 90 la note suivante :

Seule une résidence rattachée à l'entreprise commerciale ou industrielle est autorisée. Elle doit être sur le même terrain que l'entreprise et ne pourra y être détachée par lotissement. Elle peut être utilisée par le propriétaire de l'entreprise ou par son enfant ou son employé.

ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

Maire

Secrétaire-trésorier

L'assemblée publique de consultation pour le règlement 251-2007 aura lieu le lundi 28 mai 2007 à 20 heures

Question de l'assistance

Yvon Goulet dit que les lots de la municipalité devaient être bûchés seulement en hiver. Il dit aussi que l'entrepreneur qui aménage ces lots fait du bruit le samedi.

Marco Bacon informe le conseil que 'en environ un mois les travaux sur les lots municipaux seront terminés.

Marcel Bédard demande si la municipalité à un local insonoriser pour jouer d'un

instrument de musique.

Affaires nouvelles :

Rés. 2007-05-162 : Réparation du pont sur le chemin Saint-Michel Nord

ATTENDU la soumission de Gaston Groleau pour fabriquer l'acier afin de réparer le pont sur le chemin Saint-Michel Nord;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Alain Vallée, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle accepte l'offre de Gaston Groleau pour la fabrication d'un garde de pont en acier galvanisé au coût de 1 296.00 \$ plus taxes pour réparer le pont du chemin Saint-Michel Nord. À Sainte-Thècle.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2007-05-163 : APPUI À ALCAN: ASSURER LA PÉRENNITÉ

CONSIDÉRANT qu'en 1901 avait lieu la première coulée d'aluminium au Canada dans la Ville de Shawinigan;

CONSIDÉRANT qu'Alcan exerce une activité industrielle depuis 100 ans dans la Ville de Shawinigan, ayant ainsi des répercussions sur l'ensemble de la Mauricie;

CONSIDÉRANT les investissements annoncés au Saguenay en décembre 2006;

CONSIDÉRANT la volonté d'Alcan de réinvestir au Québec;

CONSIDÉRANT qu'Alcan est une multinationale Québécoise ayant son siège social au Québec;

CONSIDÉRANT qu'Alcan est soucieuse du développement économique et de ses retombées au Québec;

CONSIDÉRANT la contribution de plusieurs générations de travailleuses et travailleurs;

CONSIDÉRANT la qualité et l'expertise de la main d'œuvre de la région;

CONSIDÉRANT la contribution du syndicat à établir des normes de relations de travail innovatrices depuis 25 ans;

CONSIDÉRANT la réceptivité et la tolérance de la population au maintien des activités;

CONSIDÉRANT l'implication d'Alcan dans la communauté en tant que citoyen corporatif;

CONSIDÉRANT la démarche de mobilisation qui s'est enclenchée le 16 avril 2007;

EN CONSÉQUENCE, monsieur Daniel Allard, propose, appuyé par monsieur Alain Vallée, et il est résolu par le Conseil municipal de Sainte-Thècle appuie la MRC de Mékinac dans sa réclamation:

· d'un engagement de la Société Alcan d'investir de façon considérable à Shawinigan dans le but de consolider tous les emplois actuels.

d'un engagement de la Société Alcan à maintenir sa contribution au développement économique et social de la région de la Mauricie comme elle l'a toujours fait depuis 100 ans.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Rés. 2007-05-164 : Levée de la séance

A 8h55, il est proposé par Alain Vallée et appuyé par Tommy Plamondon de lever la séance.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

MAIRE

SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-THÈCLE
MRC DE MÉKINAC

Procès-verbal de l'assemblée publique de consultation sur le règlement 251-2007 tenue le lundi 28 mai 2007, à 20 heures, sous la présidence du maire André C. Veillette.

Sont présents:

France Déry, conseillère
Alain Vallée, conseiller
André Lacombe, conseiller
Jacques Tessier, conseiller
Daniel Allard, conseiller

Absent : Tommy Plamondon, conseiller

Autres présences: Louis Paillé et Valérie Fiset

Monsieur le maire André C. Veillette explique le projet de règlement 251-2007 modifiant le règlement de zonage 8-90 pour inclure des dispositions permettant une résidence dans la zone industrielle 90.

Aucune question n'est posée.

À 20h 15, l'assemblée publique est levée.

MAIRE

SECRÉTAIRE-TRÉSORIER